

Koolicar débarque en Guadeloupe et en Martinique !

Paris, le 12 février - Koolicar étend son service en France d'outre-mer ! Le spécialiste de la location de voitures entre particuliers, qui opérait jusqu'à aujourd'hui sur le territoire de la métropole, devient ainsi le premier acteur du secteur à offrir une mobilité alternative aux habitants et à tous ceux venus découvrir la Guadeloupe et la Martinique.

Koolicar, moteur de libertés :

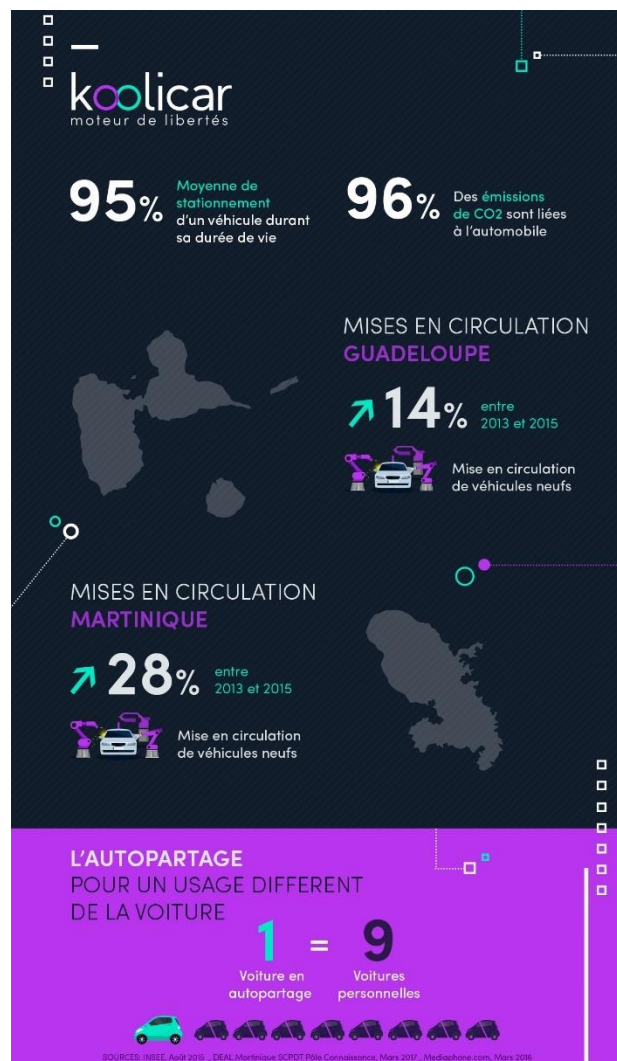
Lancée en 2013, Koolicar est la première plateforme d'autopartage entre particuliers avec boîtier embarqué. Partant du constat qu'une voiture reste stationnée 95% du temps et que 17% des foyers ne possèdent pas de véhicule, l'ambition de Koolicar est d'offrir au plus grand nombre un service de location de voiture disruptif.

Aujourd'hui, Koolicar remplit plus que jamais sa mission : grâce à l'appui de PSA et MAIF, la plateforme développe un service basé sur une technologie destinée à perfectionner et faciliter l'expérience des utilisateurs. **Koolicar permet ainsi la location de voitures selon les besoins de chacun : de quelques heures à plusieurs jours, avec ou sans échange de clés et en toute sécurité** grâce à la couverture tous risques de la MAIF et son assistance disponible 24h/24 et 7j/7.

« *Déjà plus de 350 000 foyers en France métropolitaine ont changé leurs habitudes de mobilité en adoptant l'autopartage avec Koolicar* » explique Stéphane Savouré, Fondateur de Koolicar.

Une nouvelle solution pour se déplacer en Guadeloupe et en Martinique

C'est dans l'optique de répondre à la nouvelle politique de développement durable en France d'outre-mer que Koolicar met à disposition sa technologie aux habitants et touristes de Guadeloupe et de Martinique.



D'après une étude récente de l'INSEE, la majorité des déplacements sur les deux îles sont réalisés en voiture individuelle. En 2015, la Guadeloupe a enregistré **17 566 immatriculations de véhicules neufs, soit une hausse de 14%** par rapport à 2013. L'île est d'ailleurs classée en tête des régions émettrices de gaz à effet de serre avec une émission de CO₂ des véhicules de 96%.

En Martinique, le nombre de véhicules neufs a augmenté de 28% entre 2013 et 2015. C'est d'ailleurs le département d'outre-mer où le nombre de véhicules par habitant est le plus élevé.

En offrant la possibilité de partager sa voiture à d'autres particuliers, Koolicar permet ainsi de limiter les émissions de gaz à effet de serre : **une voiture partagée remplace 9 voitures individuelles !**

« Le caractère archipélagique de notre territoire nécessite de la part de tous une attention particulière sur notre environnement. En cela les modes de déplacement alternatifs participent à l'amélioration de ce dernier. Partager son véhicule me paraît une solution qui contribue à diminuer la

pollution de notre environnement et améliorer la circulation », explique Marcel SIGISCAR, Maire adjoint de Pointe-à-Pitre.

Le service est dès à présent disponible en Guadeloupe et très prochainement en Martinique.

Koolicar, comment ça marche ?

Pour utiliser Koolicar, aucun abonnement n'est requis. L'inscription et l'accès au service sont totalement gratuits. Le tarif de chaque location tient compte du nombre d'heures de location et de kilomètres réellement parcourus. L'assurance MAIF et le carburant (pour les trajets de moins de 300 km) sont inclus.

Pour les propriétaires qui le souhaitent, Koolicar installe gratuitement une box dans leur voiture. Cette box relève automatiquement le nombre de kilomètres effectués, permet de géolocaliser le véhicule et de gérer l'ouverture des portes. Les locataires ont alors le choix de recevoir la clé sur leur smartphone, leur Apple Watch ou d'utiliser leur badge pour déverrouiller le véhicule.

Pour les locataires, l'autopartage représente jusqu'à 30% d'économies par rapport à une location traditionnelle et des véhicules disponibles tout autour d'eux. Côté propriétaires cela permet de réduire les frais liés à leur véhicule tout en percevant un revenu supplémentaire.

Koolicar, c'est une réelle communauté de confiance. En 2014, Koolicar comptait 2000 membres. En 2016, ils étaient 50 000. Aujourd'hui, c'est plus de 350 000 membres qui font partie de l'aventure collaborative.

Cette initiative ambitieuse et écologique a reçu le soutien des pouvoirs publics en étant lauréate du programme des Investissements d'Avenir, soutenu par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie). Pour plus d'informations, allez sur www.koolicar.com